BEAUFORT.COMmunication

Bulletin municipal n° 3 - Novembre 2010

Dans ce numéro

Edito du maire 2

Informations du conseiller général du canton 3

Infos de la station d'Arêches-Beaufort 4

Actions et projets des commissions communales :

. *Tourisme* 6
. *Commerce/Artisanat* 10
. *Forêt/agriculture* 12
. *Travaux* 13
. *Urbanisme* 15
. *Environnement* 16
. *Education* 19
. *Social* 20
. *Patrimoine* 20
. *Culture* 21
. *Jeunesse* 24
. *Sport* 24

Etat-civil 26

En bref 27

L'ACTUALITÉ

Elus et acteurs du tourisme se mobilisent pour le développement de la station et mettent en place la gouvernance ! (en page 4)

Mairie de Beaufort

BP2 Place de la Mairie - 73270 BEAUFORT

Tél. 04 79 38 33 15

Fax 04 79 38 35 17

commune.beaufort@wanadoo.fr

www.mairie-beaufort73.com

Editorial du maire

Annick Cressens
MAIRE DE BEAUFORT

La richesse d'une commune ne se mesure pas uniquement en terme de potentiel fiscal, ni en euros.

Elle comprend aussi le prestige de son histoire, la valeur de ses habitants, la préservation de son environnement et la diversité de ses activités.

Dans le contexte actuel, le fait "d'avoir plusieurs cordes à son arc" doit être considéré comme une vraie chance pour notre commune car cela peut lui permettre de rester compétitive et de conserver un bon niveau de développement.

Le revers de la médaille, c'est que nous sommes tenus de rester vigilants dans de nombreux domaines, certes complémentaires. Nous devons donc travailler sur plusieurs fronts en même temps pour conserver un juste équilibre.

Cette diversité, je vous propose de la retrouver tout au long de ces vingt-huit pages qui reflètent le travail de toutes nos commissions et vous donnent un large aperçu de nos actions et de nos projets.

Cette diversité, nous la retrouvons également au sein de notre conseil municipal, telle que vous l'avez souhaitée par l'expression de vos votes.

Au fil de notre réflexion et de nos nombreuses séances de travail, nos compétences et opinions diverses se conjuguent pour construire notre projet communal et enrichissent nos débats par la confrontation de nos idées.

Mais lorsque cette diversité se transforme en divergence et ne nous permet plus de regarder dans la même direction, cela conduit à des situations de blocage et il n'est plus possible de faire avancer les projets.

Au sein de l'exécutif de l'équipe municipale, nous étions dans ce cas de figure et une clarification des positions de chacun s'imposait. C'est ce qui m'a conduite à revoir notre organisation interne.

Pour autant, ce moment de crise ne doit pas entamer notre détermination à travailler ensemble. Poussés par les dossiers en cours et ceux à venir et animés par la volonté de construire un projet cohérent pour l'ensemble des habitants, nous sommes d'autant plus résolus à poursuivre notre route.

DU CHANGEMENT DANS LES RESPONSABILITÉS DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE :

Suite à la décision de Madame le Maire du 25 août 2010 de retrait de la délégation urbanisme à Monsieur Dominique DOIX, premier adjoint, le Conseil Municipal, lors de sa réunion du 10 septembre 2010 a mis en place une nouvelle organisation de son exécutif.

En conséquence, le tableau des adjoints est désormais le suivant:

- 1er adjoint : Jean-Pierre BLANC
- 2e adjoint : Marie-Claude BLANC
- 3e adjoint : André VERNAZ
- 4e adjoint : Louis MURAT
- 5e adjoint : Paul PERRIER à qui est confiée la délégation d'urbanisme

Les motifs de cette modification ont été largement débattus en séance publique du conseil municipal le 10 septembre dont le compte-rendu a été affiché dans les villages sur tous les panneaux municipaux et mis en ligne sur le site internet de la commune.

Le Beaufortain atout de la Savoie en toute saison

La Savoie, en dehors de la période d'hiver, a de nombreux attraits touristiques à faire valoir avec un parc national, deux parcs régionaux, le plus grand lac naturel de France.

Le Beaufortain, avec ses kilomètres d'itinéraires pédestres, cyclistes, cyclotouristiques, vététistes et ses sites de pêche, tant en rivières qu'en lac, possède lui aussi de nombreux atouts.

Un des objectifs de 2010 vise à concevoir de nouvelles offres touristiques "toutes saisons" pour accompagner les différents aménagements en développant le tourisme culturel. Cette année, de nombreux concerts ou spectacles autour du 150e anniversaire du rattachement de la Savoie à La France ont été présentés dans toute la Savoie, avec, entre autres, les Estivales au Château des Ducs de Savoie.

Les Rencontres Musicales, les Chemins du Baroque, les visites guidées avec la FACIM, les fêtes à thèmes, l'hydroélectricité, ont rythmé les journées de nos estivants en Beaufortain

Le Conseil Général de la Savoie, présent avec le Plan tourisme 2007/2013 (60 millions €), avec le Contrat de territoire d'Arlysère (6 millions €) ou avec la Charte Culturelle (30 000 €), permet aux collectivités locales des aménagements et aux associations de programmer des évènements riches et variés.

Un deuxième objectif du Conseil Général se porte sur le renforcement de l'image du département en France et à l'étranger, à travers la marque Savoie Mont-Blanc conçue et élaborée en partenariat avec la Haute-Savoie et relayée par tous les offices du tourisme de ces deux départements.

Enfin, un autre objectif du Conseil Général consiste à proposer un parc d'hébergements dignes de ce nom avec un choix large et varié de chambres d'hôte, hôtels, gîtes, centres de vacances, campings, refuges, en accompagnant financièrement leur modernisation et plus particulièrement avec le contrat de territoire adapté signé avec Le Beaufortain pour un montant de subvention de 400 000 €.

RD 218 D
PONT DES
GÉRATS
Route barrée
Du 2 mai au 9 juillet 2010
Du 30 août au 5 novembre 2010
Du 2 mai au 8 juillet 2011
Coût : 480 000 Euros

Le Beaufortain, sait ce qu'il doit au tourisme et doit veiller à l'entretien de ses infrastructures permettant de desservir chacun en toute sécurité.

Ainsi, le Conseil Général a débuté la réfection complète du pont des Gérats en trois tranches, printemps/automne 2010 et printemps 2011 pour un montant de 480 000 €, auquel on ajoute 70 000 € hors marché pour le renforcement de la piste d'alpage servant de déviation.

Chez nous, en Beaufortain, la qualité sera toujours privilégiée tant sur l'éducation, le social, les routes en faisant un effort tout particulier sur le tourisme, moteur de notre vie avec l'agriculture.

Au collège Le Beaufortain

En ce début d'automne, les 250 collégiens dont 34 internes retrouvent le chemin de leur collège où Monsieur Christophe Vigneau, le Principal, les accueille dans cet établissement qui se veut exemplaire par son ouverture vers les activités extra-scolaires mais aussi par son action vers la sensibilisation au handicap, au tourisme durable, aux échanges linguistiques et par l'accès à la plate forme numérique du cartable électronique. (Voir savoieactu.com sur le site du Conseil Général de la Savoie).

Le collège, outre sa section ski, dans le prolongement du plan ski jeunes lancé par le Département en hiver 2005/2006, en partenariat avec le SNTF, l'ESF et l'Inspection Académique (85 000 €)avec la création de la carte "Ton collège à la neige" et dans la logique du Plan tourisme 2007/2013 vise la diversification des activités toutes saisons.

Le Conseil Général, hormis l'investissement, consacre 430 € par élève par an. Il a décidé par ailleurs d'initier la pratique d'activités hors neige permettant une (ré) appropriation de la culture "montagne" par les collégiens savoyards.

En lien avec l'Inspection Académique, en partenariat avec les comités départementaux de montagne et d'escalade, le Club Alpin Français et la section Savoie des accompagnateurs en montagne, le Conseil Général expérimente, dès la rentrée de septembre, l'opération "Collégiens à la montagne". Dans ce cadre, 90 élèves du collège "Jeanne D'Arc" d'Albertville ont passé 2 jours dans le Beaufortain au refuge du col de la Croix du Bonhomme pour aborder les conditions de vie en montagne..

Mise en place de la gouvernance

ELUS ET ACTEURS DU TOURISME SE MOBILISENT POUR AMÉLIORER LE FONCTIONNEMENT DE LA STATION D'ARÈCHES-BEAUFORT

Faut-il vous rappeler que le tourisme est l'un des piliers de notre économie locale et que pour trouver sa place dans le microcosme des stations de sports d'hiver, avec une crise économique en toile de fond, il est indispensable de se doter d'une stratégie de développement et de construire une politique touristique à long terme.

Dans le prolongement de la réflexion menée lors du mandat précédent par la Commune et l'Office du tourisme sur notre positionnement commercial et, à la suite de la réflexion menée par la Communauté de communes du Beaufortain sur le thème "positionnement, gouvernance et marketing", il nous a donc semblé important de réunir les forces vives du tourisme de la commune afin de réfléchir à la "gouvernance touristique" de notre station.

© S. CERVOS

© S. CERVOS

GOUVERNANCE... MAIS QU'EST-CE QUE CELA VEUT DIRE ?

C'est la mise en place d'un système qui permet aux différentes structures existantes de travailler en concertation pour atteindre un objectif commun afin d'améliorer le fonctionnement global de notre station.

Pour cela, la Commune de Beaufort, l'Office du tourisme et la SEMAB se sont réunis et ont mandaté le Cabinet Osella-consultant afin d'animer un groupe de travail et les accompagner dans l'élaboration d'un plan d'actions.

Cette réflexion, lancée lors d'une réunion publique en novembre 2009, nous a amenés à débattre à différents niveaux.

En matière de positionnement, nous avons repris les conclusions du cabinet Altimax qui a qualifié nos montagnes "d'authentiques", "préservées" et "vivantes" et nous avons réaffirmé notre identité de village-station familial avec un ambassadeur de choix, le beaufort.

Les trois grands axes qui se sont dégagés de ce travail ont été :

- donner une meilleure lisibilité à notre politique touristique,
- améliorer la communication entre les différents acteurs,
- renforcer la commercialisation.

Après ce temps de réflexion qui a déjà favorisé la concertation entre les forces vives de la station, il s'agit maintenant d'entrer dans une phase de réalisation :

- L'élaboration d'un schéma local de développement touristique (SLDT).
- La mise en place de référents pour les actions en cours.
- L'embauche d'un commercial pour l'ensemble de la station.

Ce sont les premières réalisations concrètes qui nous mobilisent depuis cet automne.

© J.L. FOURTANIER

Commercialisation de la station

Dans le cadre de la réflexion sur la gouvernance et compte tenu du départ de la personne en charge de la commercialisation à la SEMAB en mai 2010, l'opportunité de proposer un poste commun aux deux structures s'est présentée et a été retenue.

Le profil de poste de ce commercial qui doit être recruté prochainement par l'Office du Tourisme ainsi que ses missions ont été présentés aux membres du Conseil qui a validé cette proposition en séance du 17 septembre dernier. Une évaluation des résultats réalisés sera faite annuellement. Cette organisation sera mise en oeuvre via une convention tripartite entre la Commune, l'Office du Tourisme et la SEMAB.

La Commune de Beaufort a été sollicitée pour contribuer au financement de ce poste (au-delà des budgets affectés par l'Office et la SEMAB) dans les conditions suivantes :

20 000 € *en 2010*	50 000 € *en 2011*	90 000 € *en 2012*

La contribution financière de la collectivité est prévue afin d'initier la démarche de commercialisation qui devra s'autofinancer à moyen terme, grâce à l'augmentation du chiffre d'affaires de la SEMAB et de l'ensemble des activités liées au tourisme. Par la suite, le financement pourrait être assuré par des commissions reversées par le plus grand nombre possible de prestataires touristiques locaux.

Un programme de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation du bâtiment abritant la mairie d'Arêches, l'Office du Tourisme et la SEMAB est en cours de finalisation.

Le projet prévoit d'accueillir ces trois structures en améliorant la fonctionnalité et l'accessibilité, tout en intégrant une agence postale en remplacement du bureau postal d'Arêches.

Le choix du maître d'œuvre devrait se réaliser d'ici la fin de l'année 2010.

Quelques infos de la SEMAB...

Ouverture : du 18 décembre 2010 au 25 avril 2011

Ouverture partielle selon enneigement les week-ends des 4,5 et 11, 12 décembre 2010

Ouverture partielle (secteur Grand-Mont uniquement) à partir du 28/03/2011.

A partir du 28/03/2011, PROFITEZ DU PRINTEMPS pour skier en altitude (1700 à 2300 mètres) à prix doux

Tarif normal : 14 €/jour
Tarif réduit (5-17 ans, + 65 ans et étudiants) : 12 €/jour

PACK FAMILLE nouvelle formule

à partir de 2 enfants (- 18 ans ou étudiants) + 2 adultes = tarif réduit pour toute la famille sur les forfaits 5,6 et 7 jours, limité à 6 personnes au total

FORFAIT SAISON HIVER 2010-11 ET ETÉ 2011

Achat avant le 30/11/2010 = tarif promotionnel
249 € au lieu de 390 € pour adulte
210 € au lieu de 330 € pour les 5-17 ans, + 65 ans et étudiants

Finie l'attente aux caisses, rechargez vos forfaits en ligne :
www.areches-beaufort.com

Offre famille

2 adultes + 2 réduits = 876 €

A bientôt sur les pistes...

NOUVEAU DISPOSITIF CET HIVER, À BEAUFORT "FORFAIT ÉCO"

Un distributeur de forfaits pour les automobilistes !

Cet équipement sera installé en face de la coopérative (en sortie de parking) et permettra aux skieurs de prendre leur forfait rapidement depuis leur véhicule et de bénéficier d'un tarif dégressif en fonction du nombre d'occupants dans la voiture.

Ce système vise à réduire le nombre de véhicules sur les routes et favoriser le co-voiturage (donc libérer des places sur les parkings) et bien sûr de limiter l'attente aux caisses des remontées. N'oublions pas que c'est une des nombreuses préconisations de la charte du développement durable signée par la commune de Beaufort.

Aménagement touristique du lac de Saint-Guérin

En partenariat avec E.D.F la commune de Beaufort travaille depuis deux ans pour valoriser au mieux le site naturel de montagne du lac de Saint-Guérin, par la création d'une passerelle himalayenne dans la partie canyon et d'un sentier permettant d'en faire le tour pour un accès à tout public.

Le barrage de Saint-Guérin s'inscrit dans l'ouvrage général de Roselend qui comprend les trois barrages de Roselend, La Gittaz et Saint-Guérin. Il est le seul à bénéficier de mai à novembre d'un niveau d'eau constant, mettant en valeur un cadre montagnard d'alpages et de forêts qui se reflètent dans ses eaux tantôt vertes tantôt bleues, variant en intensité au gré du ciel et des nuages.

Depuis près de 50 ans, ce lac est un départ de nombreux itinéraires de randonnées, vers le Grand-Mont, le col de la Louze et les lacs des Tempêtes, le Lac des Fées, le Cormet d'Arêches, le Mont-Coin, la Terrasse, la Roche Parstire, les Accrays...

Desservant les refuges de l'Econdu, de la Coire et s'ouvrant sur la vallée de la Tarentaise, le lac de St-Guérin est un lieu de passage, faisant la jonction entre Beaufortain et Tarentaise. C'est aussi un lieu de vie pastorale, ainsi qu'un espace de détente : pêche, pique-nique, promenade familiale... à mi-chemin entre villages et sommets.

Bon nombre de promeneurs ont été séduits par son contour accueillant desservi tantôt par un chemin tantôt par une piste, il ne manque que la jonction au niveau d'un fjord qui reçoit les eaux du Cormet d'Arêches et du Lac des Fées.

C'est ainsi que prend forme ce projet de terminer la boucle du tour de Saint-Guérin par l'installation d'une passerelle himalayenne. Après une visite au lac de Monteynard (aux environs de Grenoble) en mai 2009, des élus et guide de Beaufort en compagnie de responsable E.D.F ont rencontré les responsables communaux locaux qui ont mené à terme l'aménagement de deux passerelles.

La commune de Beaufort a engagé une étude de faisabilité confiée aux cabinets ABEST ingénierie et Alpes Etudes.

En collaboration avec les élus de Beaufort, un projet à été retenu permettant d'accueillir un public varié, dans un cadre agréable, facile et ludique. Les enfants comme les séniors apprécieront cet aménagement.

Ce site sera aussi propice à diverses activités sportives : VTT, Nordic Walking, lieu d'entrainement pour les sportifs de ski alpin, nordique et randonnée, endurance

La commune de Beaufort prévoit d'étaler le financement de cet aménagement sur plusieurs années, privilégiant passerelle et chemin piétonnier pour 2011. En effet, E.D.F., notre partenaire sur ce projet souhaite, en été 2011, fêter les 50 ans de l'ensemble de Roselend et l'inauguration de cette passerelle sera un temps fort de cet anniversaire.

D'autres aménagements suivront : aires de pique-nique, jeux pour enfants...

PRÉVISIONS FINANCIÈRES POUR CET AMÉNAGEMENT :

- *Passerelle himalayenne : 430 000 €*
- *Aménagement de parkings à l'entrée du barrage en structure terre-pierre, création d'un giratoire : 52 300 €*
- *Chemin piétons autour du lac : 66 760 €*
- *Ouvrages de franchissement, purge du pied de la falaise : 48 000 €*
- *Signalétique suivant la charte départementale : 17 200 €*

TOTAL DES TRAVAUX ET HONORAIRES HORS TAXES : 700 000 €

Recherche de mécènes et de financements

Pour mener à bien un tel ouvrage qui sera en été un lieu de rencontre et de convivialité dans une montagne agréable et douce pour tous, il est essentiel de nous mobiliser pour convaincre d'autres partenaires.

Au-delà de la participation financière confirmée d'EDF, une subvention de l'Europe, dans le cadre du Contrat Station, est attendue à hauteur de 140 000 €.

Gageons que ce projet sera fédérateur et trouvera sa réalisation en 2011.

La commune recherche des partenaires financiers et étudiera toute possibilité de mécénat.

Plusieurs partenaires sont susceptibles d'accompagner la commune de Beaufort dans ce projet : E.D.F., l'Union Européenne (FEDER), Savoie Mont-Blanc, le Département de la Savoie, la Région Rhône-Alpes.

© Stéphane CERVOS

1060 km entre Erquy et Beaufort...

Vers une route d'amitié

Depuis plus d'une année, de nombreux contacts se sont établis entre la station estivale d'Erquy dans les Côtes d'Armor et notre station Arêches-Beaufort.

Eric Teissier du Cros, Arêchois et Réginéen de cœur, est l'instigateur de ce rapprochement indiquant que mer et montagne sont complémentaires. Sur Beaufort, il trouva auprès d'Annick Cressens, Maire de Beaufort, et de l'Union des commerçants avec Adeline Meilleur sa présidente, une écoute très favorable avec une première action "le week-end de la coquille" en janvier 2010, durant lequel des restaurateurs avaient mis la coquille St-Jacques d'Erquy à leur menu .

Une autre action était la venue des Beaufortains sur Erquy pour être acteurs avec les Réginéens de la 3e Virade de l'Espoir, afin d'aider une très jeune enfant atteinte de la mucoviscidose. Cette implication collective permet de récolter des fonds destinés à la recherche contre cette maladie.

Un départ le vendredi à 3h30 du matin a permis une arrivée sur Erquy à 18h où des familles d'accueil nous attendaient, prenant en charge notre hébergement et nous choyant durant 2 jours.

C'est dans la salle des Fêtes que Madame Christiane Lemasson, maire d'Erquy, accueillit chaleureusement les Beaufortains, en présence de Yannick Morin Conseiller général, des conseillers municipaux, et des hébergeurs.

Pour accompagner Florent Perrier, parrain de cette manifestation, 29 personnes ont répondu favorablement à ce challenge, le déplacement étant pris en charge par la mairie de Beaufort.

L'Office du Tourisme, Bernard Frison-Roche pour l'Ecole de Ski, la Coopérative laitière de Beaufort et de nombreux commerçants de l'UCAAB avec leur Présidente et la famille Thiry (la boucherie arêchoise) ont organisé ce déplacement avec Marie-Claude Blanc qui représentait la municipalité de Beaufort.

Madame le Maire insista sur la construction, au fil du temps, permettant de créer une toile d'amitié en affinant des liens culturels et commerciaux comme leur 1er jumelage avec la ville d'Oupeye en Belgique depuis 1978.

Tous les acteurs touristiques d'Arêches-Beaufort présentèrent avec conviction et chaleur la passion de leur montagne.

Le dimanche, la Virade de l'espoir permit à chacun de mieux connaître les qualités touristiques d'Erquy, en participant à la marche de l'Espoir. Le stand des produits du Beaufortain connût son plus vif succès autour de la fondue et du vin chaud proposés par de nombreux bénévoles, tandis que cinq représentants du groupe folklorique "Les Berres" entrainaient les spectateurs dans des danses savoyardes.

Les participants à ce voyage ont apprécié avec bonheur l'accueil et la disponibilité des Réginéens, leur envie de faire découvrir leur région... En retour, nous souhaitons les recevoir très prochainement.

Les enfants des classes primaires de Beaufort vont profiter le printemps prochain d'un séjour en classe de mer dans cette agréable station balnéaire de grès rose.

Nous vous disons à l'unisson : "Merci Erquy !"

Taxe de séjour : les tarifs ont évolué

En mai dernier, la communauté de communes du Beaufortain a proposé une modification des tarifs de la taxe de séjour applicables à l'ensemble du territoire et ceux-ci ont été validés par le conseil municipal de Beaufort.

Ces nouvelles modalités de perception et de versement de la taxe de séjour entreront en vigueur à compter du 1er décembre 2010. A noter que la taxe sera désormais perçue par le loueur sur l'année et non plus seulement sur deux périodes (été/hiver). Par ailleurs, il est prévu également des sanctions en cas de non versement de la taxe par le loueur (ou de non perception auprès de la personne hébergée).

Il faut savoir en effet que les hébergeurs doivent s'acquitter de la taxe de séjour !

Cette taxe est perçue par l'intermédiaire des logeurs auprès des personnes qui ne sont pas domiciliées dans la Commune.

La taxe de séjour a été mise en place pour financer, en partie, les dépenses destinées à favoriser la fréquentation touristique de la commune (accueil, centrale de réservation, informations, dépliants, promotion, animation, navettes, etc...).

Le produit perçu est reversé à l'Office de Tourisme à travers la subvention communale qui lui est allouée chaque année. En 2010, la taxe de séjour a généré une recette de 100 000 €.

A noter que tous les hébergeurs ont été informés de ces nouvelles dispositions.

Le Contrat de Territoire de Tourisme et de Loisirs Adaptés (CTTLN)

Ce projet a vu le jour en 2006 et le dossier a été instruit conjointement par la Région (Rhône-Alpes Tourisme), le Département (mission Tourisme adapté de l'ATD/CG73) et Confluence (Pascal Meunier chargé de mission). L'aboutissement de ce travail est la rédaction du "Contrat de Tourisme Adapté", contrat qui reprend les préconisations techniques et le chiffrage issus de l'audit d'accessibilité réalisé et qui décline les axes et les fiches actions. Confluences a délibéré le 8 juin 2010 approuvant favorablement le programme d'actions.

La signature officielle de ce contrat avec le Conseil Général a eu lieu dernièrement, le 1er octobre 2010 à Beaufort.

La Région Rhône-Alpes, quant à elle, officialisera son partenariat fin octobre.

Concernant notre commune, différents sites sont d'ores et déjà sélectionnés :

- Le cheminement allant de la piscine jusqu'au sommet de la Grande Rue, avec une boucle incluant l'église (axe n° 1 : "Aménagement des espaces publics").
- La base de loisirs de Marcôt, l'Office de tourisme de Beaufort, l'église St-Maxime, le camping municipal de Domelin (axe n°2 : "Aménagement des sites et espaces touristiques").

Ce contrat qui s'adresse aussi à des porteurs de projets privés acteurs du tourisme comprend également deux axes déclinant l'acquisition de matériel et l'adaptation des prestations touristiques : un quant à l'accompagnement et la professionnalisation des acteurs touristiques, et un autre dédié à la communication et à la promotion.

Cette mise en accessibilité des sites touristiques est une chance pour notre territoire d'avoir ainsi à proposer, à court terme (plan d'action 2007/2013) une offre centrée sur le confort d'usage tout public, car c'est bien l'ensemble des clientèles et de la population locale qui est directement ciblé : les séniors, les familles avec poussette et enfants en bas âge...

Afin d'assurer la sécurité des piétons qui empruntent les trottoirs publics, nous rappelons ici aux commerçants de respecter les surfaces d'occupation des trottoirs autorisées par la mairie et de laisser un passage libre d'au moins un mètre pour piétons (et poussettes ou fauteuils notamment) afin d'éviter que ces derniers empruntent la rue et risquent d'être accrochés par tous véhicules.

Camping municipal de Domelin

Le camping municipal de Domelin a, cette année encore, connu une bonne fréquentation, malgré une météo peu clémente.

Les membres de la commission tourisme souhaitent lui accorder un peu plus d'attention pour en améliorer le confort, la sécurité, l'accessibilité et les services.

A ce titre, une somme a été portée au budget 2010 pour effectuer, dans un premier temps, des réaménagements nécessaires avant d'envisager, à plus long terme, une restructuration globale de l'ensemble.

Si vous allez flâner du côté de Domelin, vous pourrez admirer le tout nouveau panneau d'accueil du camping qui a été réalisé au printemps, conjointement par les services techniques et un artisan local "Barbouille" qui avec son coup de pinceau magique, a personnalisé le tout à l'image de notre commune. Ainsi, les campeurs constatent désormais qu'ils sont bien arrivés à destination, au camping municipal...Ils découvrent sur ce panneau les horaires d'ouverture, les tarifs, les coordonnées de la gardienne, le nombre d'emplacements, etc. Une carte du Beaufortain leur permet de situer les sites importants de la vallée.

D'autres travaux ont été réalisés par les services techniques, notamment pour améliorer les sanitaires et les points d'eau, la sécurité en bordure du Dorinet, ou le nivellement des plate-formes... Il reste encore beaucoup à faire pour remettre ces équipements vieillissants aux normes et proposer une offre de séjour qualitative

car ce type d'hébergement, à proximité du bourg, correspond à la demande d'une clientèle particulière et nous ne devons pas en négliger l'importance.

Cheminement piéton La Serraz Le Planay

Une concertation avec les propriétaires a permis d'affiner le projet

Désirant mener un développement touristique diversifié, la commune de Beaufort étudie la réalisation d'un chemin piétonnier – hors de la route départementale – permettant, comme par le passé, de relier le village d'Arêches aux hameaux de Ladray et du Planay.

Ce chemin aura pour utilisateurs autant les habitants permanents de ces hameaux que les vacanciers, en les guidant été comme hiver le long d'un parcours bien identifié en dehors des terrains agricoles, profitant des berges ombragées de la rivière. Des espaces de détente, de contemplation du paysage seront prévus tout au long de ce cheminement.

Plusieurs élus et le bureau d'études des services techniques de la commune ont repéré sur site le trajet d'un futur projet, en gardant le souci de préserver au maximum les terres agricoles.

Pour mener à bien cette réalisation, un courrier a été adressé à chaque propriétaire riverain, accompagné du relevé topographique et suivi d'un dialogue avec la population lors d'une réunion programmée en septembre dernier à Arêches. Ces temps d'échanges fructueux a permis de faire ressortir un nouveau tracé sur lequel devront travailler les services techniques de la commune.

Il convient de poursuivre cette démarche collective pour présenter un dossier

© S. CERVOS

technique et financier lors de la préparation du budget 2011 en février prochain.

La commission tourisme est très attachée à ce temps de réflexion et de concertation avec les propriétaires, pour permettre à ce projet de trouver au plus tôt une réalisation adaptée.

Sentiers de randonnées

Vous êtes nombreux à avoir reçu un courrier courant février relatif à des "conventions de passage d'un itinéraire de randonnée" (206 conventions pour la commune de Beaufort).

Ce dossier initié en 2007 est piloté par la Communauté de Communes du Beaufortain. Il faut savoir que certains sentiers sont classés "itinéraires communaux" et leur gestion est communale ; d'autres sont dits "intercommunaux" à gestion intercommunale (tracé du tour du Beaufortain).

L'objectif est d'avoir une cohérence de territoire quant à nos sentiers de randonnée pour ce qui concerne leur balisage, leur aménagement, leur entretien, la mise en valeur des sentiers existants. Ce travail nous permettra également de préciser quelle coordination mettre en place entre commune et CCB.

La randonnée pédestre est un des atouts touristiques et donc économiques de notre territoire.

Consciente de cette importance, la commune de Beaufort a nommé un élu référent/animateur, dont le rôle est d'être l'interlocuteur du thème dans les différentes instances. Cette mission

s'effectuera dans le cadre d'un groupe de travail rassemblant les acteurs ressources concernés par le sujet.

COMMERCE ARTISANAT

Signalétique

Opération de Modernisation en Milieu Rural (OCMMR) : où en est-on dans la nouvelle Signalétique dédiée au commerce et à l'artisanat ?

La démarche unitaire initiée en 2009 à l'échelle du Beaufortain par la Communauté de communes avance et va bientôt permettre la mise en place d'une nouvelle signalétique sur l'ensemble du territoire qui va créer une identité forte portée par tous.

Cette action a pour objectif d'opérer une mise aux normes des affichages et d'engager une dépollution visuelle. Elle représente également un moyen d'influer sur le développement économique et touristique du Beaufortain, son harmonie environnementale et paysagère, sa lisibilité et sa cohérence.

Il a été proposé d'indiquer en priorité, par le biais de Signalisation d'Intérêt Local (SIL), les hôtels, ainsi que les commerces

et activités situés à l'extérieur des villages et donc plus difficiles à localiser par l'automobiliste.

Personne ne sera oublié : des Relais Info Service (RIS) seront implantés dans les villages. Ce type de dispositif doit permettre au visiteur de localiser, à l'aide d'une carte : un commerce, un artisan, un service... et ce sur toute la commune et de disposer de ses coordonnées. Le RIS peut aussi donner de nombreuses autres informations utiles à une personne de passage.

A noter que le comité de pilotage prévoit également un mobilier spécifique adapté, fonctionnel et valorisant pour l'affichage des manifestations temporaires qui sont nombreuses sur l'ensemble du canton et en toute saison.

Règlementation sur la signalétique : "Suivez le guide !"

Un guide pratique va bientôt être diffusé auprès de tous les commerçants et artisans. Son rôle est de vous éclairer sur la réglementation nationale et les choix retenus pour la nouvelle signalétique dans cette étude. Il s'agit aussi de vous accompagner dans la mise aux normes de vos affichages : ce qu'il est possible de faire ou de ne pas faire en matière de signalétique, d'enseigne ou de publicité, à qui s'adresser, etc.

Ce guide a été voulu facile d'utilisation et il est révélateur de la volonté des responsables du territoire de soutenir les acteurs économiques dans leurs projets. La commune, et en particulier la commission Commerce/Artisanat, le distribuera à tous les artisans et commerçants lors d'une réunion publique de présentation et d'explication de cette nouvelle signalétique.

Ce travail sur la signalétique directionnelle et sur les affichages a été mené, étudié et développé avec les unions des commerçants et des artisans du territoire qui ont fortement contribué à ce projet. C'est grâce à leur implication et leur motivation que nous pourrons atteindre l'ensemble des objectifs.

Signalons que la première étape de cette mise aux normes des affichages se fera avec l'adressage, c'est-à-dire l'implantation de nom de rues et de numéros sur les bâtiments.

C'est une proposition du comité de pilotage de l'OCMMR qui a émergé pendant cette étude et le conseil municipal de la commune de Beaufort a d'ores et déjà validé ce choix. Il doit maintenant en programmer la mise en oeuvre.

L'adressage va ainsi permettre de limiter la pose d'un grand nombre de mentions et de panneaux puisque nos villages disposeront désormais d'un plan précis où chacun figurera nécessairement.

Aides directes aux entreprises pour moderniser leur outil de travail :

Toujours dans le cadre de l'OCMMR, sachez que dans cette première tranche qui s'achève, 16 entreprises de la commune de Beaufort ont d'ores et déjà bénéficié de subvention pour réaliser leurs investissements : soit environ 95 375 € de subvention (du Conseil Général ou de l'Etat) pour 718 100 € investis.

L'opération de modernisation en milieu rural a été une opportunité pour Emmanuel Duc Goninaz qui a investi dans un réaménagement fonctionnel et valorisant de sa fromagerie située en plein coeur d'Arêches.

Unions de commerçants

Les Unions de Commerçants marquent leur présence et affirment leur image :

Une autre action de l'OCMMR consiste à accompagner les Unions de commerçants et Artisans (Arêches-Beaufort, les Saisies et les artisans du bois), notamment dans la création de leur site WEB, dans leur professionnalisation et pour renforcer leur dynamisme et encourager une synergie entre elles.

A ce jour, ces Unions ont bénéficié de 23 000 € de subventions pour les différentes actions qu'elles ont menées depuis 3 ans.

Pour en savoir plus sur ces différentes actions en faveur des commerçants et artisans, acteurs économiques à part entière du territoire, ne manquez pas de lire la lettre d'information dédiée spécialement à l'OCMMR "Dynamiques en Beaufortain", éditée par la CCB et qui fait le point sur l'avancement des actions en cours (diffusée gratuitement dans toutes les boites aux lettres du canton, 3 numéros déjà parus).

Et pour toute information concernant l'OCMMR, contactez le chargé de mission de la CCB, Pascal MEUNIER au 04 79 38 31 69.

L'Union des Commerçants et Artisans d'Arêches-Beaufort participe chaque année au salon des sites remarquables du goût... Pour cette 14e édition, l'UCAAB avait retenu le thème du 150e anniversaire du rattachement de la Savoie à la France, pour décorer le hall d'accueil de la salle polyvalente où ont circulé quelque 12 000 personnes pendant ce week-end des 09 et 10 octobre 2010.

Zones artisanales

Zone artisanale de Marcôt

Le projet de la zone artisanale de Marcôt est prévu pour permettre le développement et le confortement de l'activité artisanale sur la commune. Cette zone est également retenue au SCOT comme zone artisanale à l'échelle intercommunale.

Le Conseil Municipal a d'ores et déjà approuvé les orientations d'aménagement de la zone et s'est engagé à respecter les critères du Projet d'Aménagement et de Développement Durable du P.L.U, notamment en ce qui concerne la restitution sur ce secteur de terrains à vocation agricole, en compensation de l'urbanisation.

Les premiers dossiers de permis de construire sur cette zone sont en cours d'instruction.

Vente de terrains dans la zone artisanale du Praz

Plusieurs demandes sont parvenues en Mairie. Cependant, la surface existante ne permettant pas de les satisfaire toutes, la commune a cédé 738 m² à la SCI le Varnat (Ets Pierroz) pour l'agrandissement de son activité déjà présente sur la zone, et 3487 m² à la Sté SBE pour son implantation.

Le Conseil Municipal a confirmé par ailleurs sa volonté de poursuivre la réflexion relative à l'installation d'artisans et à la modernisation de leur outil de travail tout en évitant le mitage et le morcellement des installations.

Le bail de l'ancien garage communal du Monal a été reconduit
Dans l'attente de la vente de ce bien, décidée par les élus en juin dernier, le Conseil municipal a prolongé avec les occupants actuels, la SARL Chalets de Montagne, LARCHER Electricité et la Quincaillerie du Beaufortain, les conventions d'occupation à titre précaire et révocable pour une durée de 18 mois, soit jusqu'au 18 juin 2012.

Location-gérance de l'Hôtel de la Roche

La réflexion sur la réhabilitation de ce bâtiment qui appartient à la commune de Beaufort est en cours, sachant que l'immeuble nécessite d'importants travaux pour être réaffecté à l'hôtellerie.

Aussi, dans l'attente d'un nouveau projet, la commune a relancé une consultation, au cours de l'hiver dernier, pour la location-gérance du restaurant seul.

Comme nous l'avions annoncé dans le bulletin de Confluences en juillet dernier, Cyril SUET est le nouveau gérant de l'Hôtel de la Roche depuis le 30 mai dernier et il ravit nos papilles avec sa cuisine soignée et originale... Et pendant cette saison estivale, nous avons eu le plaisir de voir à nouveau s'ouvrir le magnifique jardin verdoyant et ombragé de la Roche.

FORÊT

Notre forêt

La commune de Beaufort est recouverte d'une importante forêt communale et privée.

Dans la forêt communale, une partie est soumise au régime forestier dont la gestion est confiée à l'Office National des Forêts (réalisation des plans de gestion, martelage, vente des coupes, travaux de sylviculture, chemins, entretien des périmètres forestiers, bornes, surveillance des limites).

Celle-ci représente un peu plus de 2500 hectares. L'ONF perçoit des indemnités de gardiennage, soit un pourcentage d'environ 10 % sur les ventes de bois, ainsi qu'une subvention de l'Etat.

La forêt communale soumise est composée de 5 séries qui comportent environ 20 parcelles chacune. Elles sont numérotées de la manière suivante : ex:" 1re série 101 à 120", "2e série 201 à 220 " etc.

Le plan de gestion de la forêt prévoit un programme annuel de coupes (état d'assiette) sur 15 ans environ. Sur les parcelles programmées à la vente, tous les arbres sont désignés et mesurés au diamètre, un par un, pour constituer un volume proposé en vente publique.

Les prix de ventes ainsi qu' un prix de retrait seuil (permettant de ne pas attribuer le lot si le montant était trop faible) sont fixés en collaboration avec l'ONF et les élus du conseil municipal.

Les coupes de bois sont, pour la majeure partie, vendues en bloc et sur pied. Il existe aussi la vente à l'unité de produit ainsi que les contrats d'approvisionnement permettant de garantir une matière première constante.

QUELQUES CHIFFRES :
- *En 1999, la Savoie vendait 220 000 m³ de bois.*
- *En 2010, la Savoie a vendu 178 100 m³ de bois.*

En 2010, deux ventes de coupes de printemps et d'hiver ont généré une recette de 168 000 € pour la commune de Beaufort.

De nombreuses dessertes forestières ont été crées au cours des dernières années afin de bien desservir l'ensemble de notre patrimoine forestier productif et économique. Ces routes forestières sont également utiles à l'agriculture et au tourisme. Il est évident que certaines parcelles d'accès difficiles font l'objet de réflexions quant à leur exploitation et sont parfois laissées en forêt de protection.

Chaque année notre commune produit de 5000 m³ à 7000 m³. Elle est inscrite à l'Association des Communes Forestières de Savoie qui compte 204 communes adhérentes (soit environ 67 % des communes du département) et se classe parmi les communes les plus productives.

Quant à la forêt communale non soumise, sa part est relativement importante mais sans aucune comparaison avec la forêt soumise. Elle est souvent plus morcelée et n'a pas fait l'objet d'une vraie valorisation par l'exploitation. Souvent attenante à des montagnes communales, sa définition est tout autre (bois de chauffage et de réparation des chalets d'exploitation d'alpages entre autres). Au-delà de son rôle de production de bois, la forêt communale permet, sur certains secteurs, de nous protéger contre les risques naturels (avalanches, chutes de blocs...). Elle est également un refuge pour les animaux.

Qu'elle soit soumise ou non, la forêt communale appartient bien à la commune qui reste maître de son orientation.

La commune de beaufort dispose d'un budget forêt spécifique permettant aux élus d'avoir une meilleure lisibilité des conditions économiques de la filière bois.

LA COUPE DU SOLEIL !
La commune a décidé d'engager une coupe sur des parcelles non soumises au régime forestier, sur le secteur de la Grande Salle. Le suivi de cette coupe dite du Soleil, est assuré par COFORET, coopérative de gestion et de commercialisation du bois. Cette coupe a permis l'exploitation d'environ 300 m³ de résineux (bois de charpente et de chauffage), 150 m³ de bois de chauffage et 150 m³ de bois énergie. Un volume de 260 m³ de bois de chauffage a été réservé pour les particuliers.

AGRICULTURE

Vente des alpages communaux

Où en est le dossier de vente des alpages communaux ?

Le Conseil Municipal a, sur proposition de la commission agricole, validé la convention avec la SAFER (Société d'Aménagement Foncier et d'Economie Rurale), convention visant à lui confier une mission d'accompagnement pour la vente des alpages. Il s'agit, pour chaque alpage, d'effectuer un diagnostic, d'estimer sa valeur et d'accompagner la commune pour la rédaction des compromis de vente : à ce titre, il est exigé de maintenir un usage agricole de l'alpage concerné pendant une durée de 30 ans.

Le premier alpage susceptible d'être vendu est celui des Avats, sur le secteur de Saint-Guérin.

La réactualisation des fermages communaux

La commission agricole a engagé une modification du contenu de certains baux ruraux afin de faire évoluer le fermage non plus en fonction du prix du lait mais en fonction de l'indice départemental. Ces modifications ont permis également de réactualiser les fermages ne tenant compte que des surfaces de chaque alpage et de leur potentiel agronomique.

TRAVAUX ET CHANTIERS

Pont du Grand Praz

Une construction de type "lancé" pour le Pont du Grand Praz, à Beaubois

La route d'accès au pied du barrage de Roselend franchit le ruisseau du Grand Praz en amont de Beaubois.

A l'automne 2009, des signes de faiblesse ont été constatés sur l'ouvrage existant. Un rapport d'expertise l'a confirmé courant février 2010 et une dernière inspection entraina la fermeture de la circulation le 7 mai.

EDF nous précisa alors les nécessités d'accès pour la maintenance du barrage de Roselend, particulièrement importantes cette année, un changement de vanne étant programmé.

L'accès devait être rétabli pour le 16 août. Il restait donc 3 mois pour trouver une solution, la financer et la mettre en œuvre.

Face à ces contraintes financières et calendaires, la commune choisit de démolir l'ouvrage en maçonnerie existant de 24 mètres et de le remplacer par un pont métallique préfabriqué ''Bailey'', de 27 mètres de portée.

Le principe de construction de cet ouvrage est celui du pont lancé.

Les appuis en béton sont construits sur chaque rive. Le pont constitué d'éléments métalliques est assemblé sur une rive, puis ''lancé'', en fait poussé sur des rouleaux par un engin de chantier, grâce à un principe de contrepoids et enfin réceptionné sur la rive opposée. Enfin, un platelage en bois est placé, constituant la surface circulable.

Grâce au concours et aux efforts de toutes les parties concernées, dont l'entreprise QUAY chargée des terrassements et maçonneries, le Centre National des Ponts de Secours chargé du pont métallique, EDF, le propriétaire du terrain et la commune, le nouvel ouvrage fut ouvert à la circulation le 17 août 2010.

Globalement, le montant de cette opération est de 130 000 € TTC, EDF participant pour moitié.

Aménagements au centre de Beaufort

Vers la fin des travaux de la place Roger Frison Roche et de ses environs

Ces travaux consistant en la réalisation de stationnement, d'espaces piétons et d'un itinéraire détente sécurisé permettant de relier la place à l'avenue Georges Long, ainsi que des aménagements paysagers sont en cours de finition.

Cet aménagement fait l'objet d'un soutien financier du Conseil Général de la Savoie au titre du Contrat Territorial.

Cet automne, le quartier des Tours (montée du Châtelard) à Beaufort a été retenu au titre du programme d'enrobés.

Secteur du Monal (route de Roselend): amélioration de la sécurité

Un projet d'aménagement du secteur du Monal est en cours d'étude, en lien avec la requalification du parking : le projet prévoit un dévoiement de la RD 925 permettant ainsi d'améliorer la sécurité des riverains en réduisant la vitesse tout en conservant le stationnement (mise en place d'arrêts minutes à proximité des commerces et de parkings). La réalisation des enrobés a été effectuée à l'automne 2010, les aménagements permettant le dévoiement de la route (trottoirs, marquage au sol) seront réalisés, dans un deuxième temps, au printemps 2011.

EAU POTABLE

Dans le cadre du schéma Directeur de l'Alimentation en eau potable, une recherche en eau a été réalisée sur l'ensemble de la commune.

Sur le secteur d'Arêches, plusieurs sources ont été visitées. Les sources du Plan de la Casse ont été mises en évidence du fait de leur emplacement en amont du réseau d'Arêches, de leur débit conséquent, ainsi que de la qualité de leurs eaux qui respectent les normes.

La Collectivité a choisi, par délibération en date du 12 juillet 2007 approuvant le schéma directeur, de les capter pour pallier le manque d'eau d'environ 8 L/s sur le réseau d'Arêches et permettre de libérer rapidement des permis de construire, bloqués sans cette nouvelle ressource, notamment sur le Planay.

Concernant les travaux proprement dit du Plan de la Casse, ceux-ci se sont organisés en deux phases : le débridage de la source et la réalisation de l'adduction. Engagés en 2008, ils ont été terminés à l'automne 2009 pour un montant global de 926 637 € H.T. La maîtrise d'oeuvre a été assurée par le Cabinet ABEST. Le service des eaux a participé au montage du projet et au suivi des travaux. 1795 mètres de fonte DN 125 mm et 122 mètres de PEHD en falaise ont été posées par le groupement d'entreprises BBTP/Martoïa/Berthod, 3 ouvrages de génies civils ont été créés, une régulation mise en place au niveau du réservoir des Perchets.

En parallèle de cette réalisation, la commune a mené une double enquête d'utilité publique, pour la création des périmètres de protection et pour l'autorisation de prélèvement. L'arrêté préfectoral signé le 31 Mars 2010 autorise la commune à exploiter cette nouvelle ressource.

Depuis, la commune rencontre un autre problème sur ses réseaux de distribution, celui du dépassement de la teneur en arsenic autorisée dans les eaux.

C'est le cas sur le réseau de Boudin, sur le réseau des Villes et sur celui de Beaufort où les eaux des captages des Echères présentent aujourd'hui une teneur en arsenic dépassant la norme de quelques microgrammes (6 maxi) pour un seuil autorisée en vigueur de 10 µg/L (voir suite note sur partie Arsenic).

Sur ces secteurs, l'Agence Régionale de Santé (ex. DDASS) impose la mise en place d'un traitement contre l'arsenic. Une autre solution envisagée est de mailler le réseau d'Arêches avec le réseau de Beaufort pour pouvoir soit diluer les eaux, soit remplacer cette ressource, évitant la réalisation d'un traitement coûteux. Cette solution est celle retenue dans le cadre du schéma d'eau, en projetant la réalisation d'un réseau qui, depuis le Cuvy (réservoir à créer), alimenterait les secteurs des Envers puis du Perthuis (autre réservoir à créer). De ce point il est aisé de réalimenter les hauts d'Arêches et, en cascade, de redescendre par les réseaux existants jusqu'à Beaufort, à l'horizon....

Alors, comment répondre au dépassement de la teneur en arsenic des sources communales ?

Comme nous vous l'avons indiqué, la commune connaît depuis 2005 des dépassements du seuil communautaire autorisé de 10 microgrammes par litre d'eau (seuil fixé à 50 microgrammes jusqu'en 2001).

L'arsenic est un élément naturel produit par les roches cristallines ou stocké dans certaines couches du sol. En fonction des débits qui traversent ces roches (ou ces couches de sol), et en fonction des variations des niveaux d'eau à l'intérieur de nos massifs, de plus ou moins grandes quantités d'arsenic peuvent être libérées et assimilées à l'eau. Les sécheresses successives ont vraisemblablement perturbé la circulation de l'eau sous nos massifs, permettant des échanges gazeux, qui ont accentué le phénomène.

Aujourd'hui, les moyennes constatées sont de l'ordre de 12 microgrammes par litre, mais nous avons relevé des pics à 16 microgrammes par litre.

La commune, en accord avec l'Agence Régionale de Santé, a décidé de compléter toutes les analyses obligatoires par une recherche supplémentaire en arsenic, afin de suivre plus précisément le phénomène. En parallèle, une réflexion, avec le soutien des chercheurs du CEA, est en cours pour mieux appréhender ce problème et prendre des décisions en connaissance de cause.

Un nouveau réseau d'adduction d'eau aux Envers à Arêches

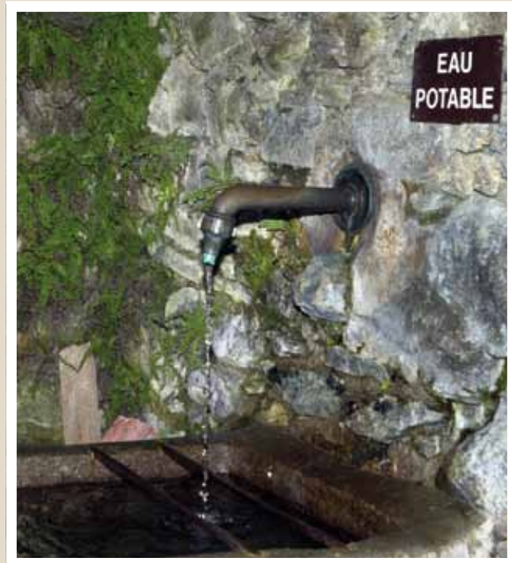

© J.L. FOURTANIER

Afin de répondre à la nécessité d'alimenter le secteur des Envers, la commune a décidé de réaliser une partie du programme du schéma d'eau, afin de distribuer de l'eau aux habitants des Envers, en phase provisoire, depuis un réservoir à créer au Perthuis. De nouveaux réseaux sont nécessaires pour remonter l'eau du Nant aux Envers.

La Communauté de Communes du Beaufortain a décidé de profiter de cette opération pour réaliser, sur un tronçon commun, un collecteur d'assainissement. Ces travaux devraient voir le jour, pour une partie, en 2011. A terme, le réseau fonctionnera en sens inverse, avec une eau provenant du plan de la Casse, via le Cuvy.

Comme vous pouvez vous en rendre compte, la gestion de l'eau, et particulièrement de sa ressource, demande beaucoup de rigueur et d'anticipation.

A ce titre, le service des eaux effectue chaque mois des jaugeages du niveau des captages qui sont comparés à la pluviométrie annuelle afin de suivre avec précision l'évolution de notre ressource.

URBANISME

Renseignez-vous avant d'entreprendre des travaux !

En effet, les travaux de nouvelle construction et de modification de construction existante sont réglementés.

Il est nécessaire, préalablement à la réalisation des travaux, d'obtenir les autorisations requises. Il en est ainsi par exemple, de la construction de clôtures, de la pose de panneaux solaires ou encore du changement de destinations de locaux et bien d'autres menues évolutions, pour lesquelles nombre d'entre nous ignore l'existence d'une réglementation.

La réglementation applicable sur le territoire de la commune est consultable en mairie. La mairie est également votre interlocuteur pour le retrait des formulaires, le dépôt des demandes...

Depuis le début de l'année 2010, ont été traités sur la commune de Beaufort :

- 33 Permis de Construire,
- 49 Déclarations Préalables
- 71 Certificats d'Urbanisme
- 3 Permis de Démolir.

Ces chiffres révèlent une augmentation importante par rapport à 2009 du nombre de certificats d'urbanisme et de Déclarations Préalables traitées, ainsi qu'une légère baisse du nombre de Permis de Construire.

POUR VOUS AIDER DANS VOS DÉMARCHES :

- *Un architecte conseil est à votre disposition en mairie sur RDV, tous les 15 jours, pour vous aider à concevoir votre projet, préalablement au dépôt de la demande.*
- *M. Paul PERRIER, adjoint à l'urbanisme, est disponible pour rencontrer les personnes qui le souhaitent lors de ses permanences un mercredi par mois (l'après-midi) en mairie.*
- *Vous pouvez par ailleurs vous rapprocher des services instructeurs : la Direction Départementale des Territoires (ex. DDE) à Albertville et le TDL (Territoire de Développement Local) à Ugine pour de plus amples informations.*

Plan Local d'Urbanisme

Suite à l'approbation du PLU en janvier 2009, la commune a engagé deux modifications visant à corriger des erreurs matérielles ou à adapter le règlement. L'engagement d'une révision simplifiée sur le secteur du Bersend a été validé dernièrement par le conseil municipal. Elle porte sur l'extension de la zone constructible autour du hameau.

Par ailleurs, une modification du règlement de la zone agricole sera prochainement engagée.

Audit énergétique

La commune de Beaufort et la SEMAB ont demandé à l'ASDER (Association pour le développement des énergies renouvelables en Savoie) de réaliser un audit énergétique sur certains bâtiments.

Cet audit a permis d'estimer la consommation d'énergie et de cibler les travaux les plus efficaces pour y économiser l'énergie.

Pendant plusieurs jours, un groupe d'étudiants est venu diagnostiquer 12 bâtiments communaux. Les résultats de ce diagnostic est résumé dans le tableau ci-dessous.

Au-delà du diagnostic, l'ASDER s'est penchée sur les travaux à réaliser afin d'améliorer les performances énergétiques de ces bâtiments.

Il en ressort que pour certains bâtiments, un investissement limité permettrait de faire une économie annuelle importante. Le retour sur investissement serait, dans certains cas, inférieur à 10 ans. Par exemple, la mise en place d'une VMC, l'amélioration de l'étanchéité et la mise en place de fenêtre double vitrage (investissement d'environ 40 000 € pour chaque bâtiment), permettrait d'économiser 6 000 €/an.

Quelques exemples de travaux faciles à réaliser pour améliorer les performances énergétiques sur la poste d'Arêches :

- Améliorer l'étanchéité des menuiseries (notamment les portes entrée poste, logement, cave)
- Mettre des robinets thermostatiques dans le logement.
- Isoler les canalisations distribution eau chaude.
- Changer d'isolant dans les combles.
- Installer des portes à isolation thermique renforcées dans les chambres du 2è étage et cave.
- Utiliser des ampoules à économie d'énergie.

NB : Le diagnostic de performance énergétique, réalisé par des professionnels certifiés, est obligatoire lors de toute mise en vente ou location d'un logement. Il permet d'estimer la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre de ce dernier et de cibler les travaux les plus efficaces pour y économiser l'énergie. Il peut également être fait de façon volontaire pour une résidence.

Le coin de D.D.

Isoler son logement, c'est écologique et économique

Pour plus d'informations vous pouvez prendre contact directement avec :
l'ASDER
562, avenue du Grand Ariétaz
BP 99499 - 73094 CHAMBERY Cedex 9
Tél. 04 79 85 88 50
www.asder.asso.fr

Légende du tableau : plus la note est faible, plus la performance énergétique est faible.

Energie	Travaux à réaliser pour améliorer les performances énergétiques	Note de performance énergétique sur 20
Ecole maternelle/Beaufort	Fioul	Remplacement de la chaudière	15
Bâtiment technique/Le Planay	Elect.	Programmation du chauffage	14
Ecole/Arêches	Fioul	Isolation des fenêtres et des murs	13
Mairie/Beaufort	Fioul	Isolation de la toiture et des murs	12
La Poste/Arêches	Fioul	Isolation des fenêtres, de la toiture et des murs	10
Caisse/Le Planay	Elect.	Isolation des fenêtres, de la toiture, des murs et mise en place d'une programmation du chauffage	10
Perception/Beaufort	Fioul	Remplacement de la chaudière et isolation des fenêtres	10
Mairie/Arêches	Elect.	Isolation des fenêtres	10
Bâtiment pharmacie/Beaufort	Fioul	Isolation des fenêtres, de la toiture, des murs et remplacement de la chaudière	8
Ecole primaire/Beaufort	Fioul	Isolation des fenêtres, de la toiture, des murs et remplacement de la chaudière	8
La Poste + appt/Beaufort	Elect.	Isolation des fenêtres, de la toiture, des murs, remplacement de la chaudière et mise en place d'un programmateur pour le chauffage	7
Garage/Le Planay	Elect.	Isolation des fenêtres, de la toiture, des murs et mise en place d'un programmateur pour le chauffage	6

Le point sur les nouveaux containers à ordures

La mise en place des containers semi-enterrés est en cours sur notre commune. Ce dossier, piloté par la Communauté de Communes du Beaufortain, compétente en matière de collecte des déchets, est complexe, compte tenu du difficile choix des implantations. Chaque site doit en effet répondre à de nombreuses contraintes : présence d'une population significative aux alentours générant un volume de déchets important, facilité d'accès pour le camion de collecte et sa grue, absence de réseaux enterrés ou aériens. La CCB, bien que pilote, a laissé à chaque commune l'initiative du choix de ces implantations.

Les emplacements choisis tentent de répondre au mieux à ces contraintes tout en cherchant à préserver le stationnement et l'esthétique de nos villages. Mais cela n'est pas toujours possible... Toutefois, signalons que ces nouveaux containers, mieux intégrés dans l'environnement paysager, répondent ainsi à l'un des critères d'appréciation pour l'attribution du nombre de fleurs dans le cadre du label des Villes et Villages Fleuris.

Une réunion publique d'information s'est déroulée à Beaufort, à l'initiative de la Communauté de Communes, le 28 octobre dernier. Elus et technicien en charge de ce dossier ont apporté des précisions quant aux choix de ce nouveau dispositif de tri et de collecte des déchets et les objectifs attendus par la collectivité, à savoir un tri plus efficace, une collecte simplifiée et moins coûteuse.

Des affichettes expliquent comment trier avec ces nouveaux contenairs. Elles sont disponibles dans les bureaux de l'Office du tourisme ou dans les mairies et nous invitons les hébergeurs à les mettre à disposition de leurs locataires.

Les animateurs du tri vous accueillent

Renseignements, conseils :
Tél. 04 79 10 03 68
ou animateursdutri@coral.fr.

Depuis janvier 2010, la totalité de la compétence déchets (collecte et traitement) est entre les mains de votre Communauté de Communes.

Pour tout problème de collecte, la Communauté de Communes est votre interlocuteur, mais pour toute information sur les déchets, les consignes de tri, le mode d'emploi du compostage... les animateurs du tri sont toujours là pour vous conseiller et vous informer.

Audrey, Julie, Pascal et Stéphanie vous reçoivent dans leurs nouveaux locaux situés à Albertville, dans l'Espace Economie Emploi et Formation, non loin du siège de la Co.RAL .

A l'occasion d'événements ou lors d'animations scolaires, ils vous proposent d'intervenir pour sensibiliser les habitants, petits et grands, sur les déchets (tri, recyclage, éco-consommation, déchetterie...).

Palmarès des maisons fleuries

Villes et Villages Fleuris

La soirée de remise des prix de ce concours aura lieu le 14 avril 2011 à la salle des fêtes de Beaufort, avec Dédé le jardinier bien sûr !

Et pour en savoir davantage sur ce concours (modalités d'inscription, règlement...) et sur les actions de la commission des maisons fleuries : rendez-vous sur le site de la commune, rubrique "Environnement"

www.mairie-beaufort73.com

Vous pouvez également obtenir ces informations dans les bureaux de l'Office de tourisme ou dans les mairies.

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES ETE 2010 CLASSEMENT COMMUNAL

1ère catégorie : Propriété très visible de la voie publique	
a) Maisons :	1er prix : Bouchage Denise 2e prix : Vionnet Fuasset Mireille 3e prix : Chavagnat Nathalie 4e prix : Blanc Yvette 5e prix : Guillois Annick
b) Maisons avec aménagement paysager	1er prix : Debonnet Odile 2e prix : Vibert Gilberte
3e catégorie : chalet traditionnel et ferme en activité	
a) Chalet traditionnel fleuri	1er prix : Vibert Séverine 2e prix : Fabre-Kociac Colette et Michel 3e prix : Blanc Elisabeth
b) Ferme en activité	1er prix : Delieutraz Christiane 2ème prix : Bouchage Chantal
4e catégorie : Balcon ou terrasse visible de la voie publique	
5e catégorie : Immeuble collectif avec 50% des balcons fleuris	
	1er prix : Chalet Roche Plane
6/7e catégorie : Hôtel, Restaurant, Café	
	1er prix : Les Ancolies
10e catégorie : Grenier, four , bassin, grange	
	1er prix : Chauchaix Marielle 2e prix : Blanc Armandine
11e catégorie : Jardin potager	
	1er prix : Vibert Gérard 2e prix : Vionnet Fuasset Mireille 3e prix : Philippe Jean Pierre
12e catégorie : Camping	
	1er prix : Camping les Amis
Coup de coeur	
	Applagnat Elisabeth

Jardin partagé

"Le pré à Dédée", tel est le nom qu'ont choisi les sept jardiniers de ce lieu, en mémoire de Andrée BON MARDION qui, avec sa famille, exploita ces terrains avant qu'ils ne deviennent propriété de la commune de Beaufort

Après quelques tractations et hésitations, les élus de la commission environnement et les membres de la commission Mieux Vivre de l'Association d'Animation du Beaufortain se sont retrouvés à la Cayère, courant juin, pour délimiter le périmètre du futur jardin partagé.

Chacun souhaite renouveler cette première expérience potagère collective. Une réunion de bilan entre élus et jardiniers est prévue et il y sera également question d'avenir.

ÉDUCATION

Effectifs dans les écoles à la rentrée de septembre 2010

Ecole primaire d'Arêches : 54 élèves

20 élèves	PS	MS	GS
	9	4	7

34 élèves	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
	7	6	7	9	5

3 institutrices : Agnès Flon, Isabelle Exandier, Françoise Duc-Jacquet, directrice et institutrice.

Ecole maternelle de Beaufort : 54 élèves

3 enseignants

Classe bleue : 2 enseignants : Eliette Viard-Gaudin et Nicolas Allairat (mi-temps)

28 élèves	PS	MS	GS
		10	18

Classe rouge : Instituteur et directeur de l'école: Jacques Margueron

26 élèves	PS	MS	GS
	10	16	

Le contrat d'ATSEM a été renouvelé pour un an à Nathalie Paitraud, afin de seconder l'institutrice ; ce qui porte à 12 le nombre d'employés municipaux attachés aux services des écoles, de la cantine et de l'accueil périscolaire.

Ecole élémentaire de Beaufort : 92 élèves

92 élèves	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
	24	12	18	24	14

5 instituteurs : Alain Duc-Jacquet, Mérice Cocchi, Sophie Taton, Nicolas Allairat, Patrice Chesnel directeur et instituteur.

Collège de Beaufort : 258 élèves

(51 jeunes en section Sport dont 30 en ski alpin).

Transports scolaires

Quelques changements sont intervenus cette année dans le transport scolaire. Un circuit de ramassage s'est mis en place pour les 7 enfants habitant Le Mont et scolarisés à Beaufort en primaire ou au collège.

La demande faite par les familles domiciliées à la Marzellaz ou à Domelin n'a pas pu aboutir pour une question de distance.

Rappel des critères de prise en charge par le Conseil Général :

- Elève âgé de 3 ans au moins
- Distances minimales de 3 km entre habitation et établissement
- Pour être créé ou maintenu, le circuit doit comporter un minimum de 7 enfants...

C'est pourquoi le ramassage des secteurs de Boudin (3 enfants) et de Ladray (4 enfants) est en cours de discussion pour le mettre en place en tant qu'un seul circuit.

Par ailleurs le circuit n°10 qui dessert Le Plan et celui des Curtillets n°16, transportent chacun 16 enfants.

Le ramassage scolaire s'effectue également avec la ligne régulière Arêches-Beaufort-Albertville (A-R). C'est-à-dire que les dossiers d'inscription des enfants domiciliés le long de ce trajet se traitent directement avec les services du Conseil Général (même si vous pouvez retirer les dossiers à la CCB).

Par ailleurs, la commune a réalisé en 2010 une première tranche des travaux de sécurisation des arrêts de bus sur voies communales (marquage au sol, panneaux de signalisation des arrêts). Ces équipements sont conformes à la réglementation en vigueur et à la convention nous liant au Conseil Général de la Savoie.

Pour votre information, sachez que la commune de Beaufort indemnise, par le biais du CCAS, les familles dont le domicile est situé à plus de 3 km de l'école et pour lesquelles le transport scolaire n'est pas organisé.

Si vous êtes dans ce cas, faites-vous connaître auprès du secrétariat de votre mairie.

SOCIAL

Projet de maison de santé pluridisciplinaire

Un dossier qui s'impose à notre commune et plus largement à notre territoire.

Il est devenu urgent de réfléchir sur l'offre de soins en Beaufortain, non seulement pour nous habitants permanents mais également pour la population que nous accueillons tout au long de l'année. C'est un des critères importants qui rend notre territoire attractif pour les usagers et pour les professionnels de la santé.

Une première réunion s'est tenue courant juin entre élus et professionnels pour dresser un état des lieux, pour recenser les besoins et surtout enclencher la réflexion. Chacun est conscient de l'enjeu et la volonté d'aboutir est manifeste.

A suivre...

Logements disponibles à l'OPAC

- A Arêches (Immeubles Le Curtillet et La Forge confondus) : 3 T4 + 3 T3
- A Beaufort (Immeubles Le Dard et La Glirettaz confondus) : 1 T1 Bis +1 T4 + 1 T5

Si vous êtes intéressé, contactez la mairie de votre village.

La commune a eu le plaisir de convier les personnes âgées, ou plutôt retraitées, au traditionnel repas qui s'est déroulé cette année le samedi 23 octobre à la salle polyvalente de Beaufort... Malheureusement, tous n'ont pas pu venir, soit hospitalisé, ou ne pouvant se déplacer. Nous ne les oublions pas : des membres de la commission sociale auront à cœur de leur rendre visite au printemps avec un colis pour un moment de partage...

PATRIMOINE

Chapelle des Curtillets

Les travaux de restauration de la chapelle auraient dû reprendre à l'automne 2010, comme budgété et prévu par la commune. Toutefois, par souci d'efficacité, l'entreprise de maçonnerie préfère reporter au printemps 2011, ces gros travaux de rénovation (façade extérieure et rénovation intérieure).

Ensuite, viendra l'installation des 11 toiles réalisées par Madame Wyss-Blin, comme décidé par les élus du précédent mandat en accord avec la paroisse et les habitants des hameaux des Prés, des Curtillets, du Biollay et des Traverses.

Il s'agit d'un Chemin de Vie qui sera exposé sur les murs de la nef, tandis que de part et d'autre de l'entrée seront installées les étapes les mieux conservées du chemin de Croix original.

Dans la mesure du possible, nous tenterons d'exposer en 2011 à Beaufort ces 11 toiles, avant leur installation définitive dans la chapelle.

Chapelle des Emmaïs

Comme indiqué dans le Flash Infos de l'automne 2009, l'association Les Amis des Emmaïs s'est constituée au printemps 2009 et a signé avec la Mairie une convention visant à la mise en valeur et la prise en charge du patrimoine religieux et civil par les habitants de ce quartier situé en haut du village d'Arêches.

Comme elle s'y était engagée, l'association a produit un dépliant qu'elle remet gracieusement aux visiteurs, mais n'assure aucune visite guidée, activité réservée aux guides professionnels.

La chapelle a donc pu ouvrir ses portes aux visites cet été, grâce aux permanences assurées à tour de rôle par les bénévoles de l'association.

De 35 à 45 personnes ont visité la chapelle chaque jeudi entre 17 h 00 et 19 h 00, soit un peu plus de 240 personnes du 8 juillet au 26 août.

Prochaines permanences pendant les vacances scolaires de Noël.

Ce partenariat Mairie/Association pour la mise en valeur du patrimoine religieux est très satisfaisant.

Nous souhaitons vivement que cette expérience se répète dans d'autres quartiers de nos 2 villages, et sommes ouverts à toute nouvelle demande de cet ordre. Car si la restauration du patrimoine est un engagement lourd en terme financier, sa juste mise en valeur doit être un but en vue de le faire renaître.

La rénovation de la chapelle Notre-Dame de Pitié à La Marzellaz est achevée

Très attachée à ses racines beaufortaines, Monique Crémieux prenait plaisir à venir régulièrement dans sa maison familiale de Beaufort, bien que vivant au Sénégal par les activités de son mari.

Ainsi, a-t-elle pu transmettre à ses enfants et neveux son attachement au Beaufortain.

A l'occasion d'une promenade autour de Beaufort, il y a une vingtaine d'années, Monique et Pierre Crémieux ont décidé ensemble qu'ils restaureraient la chapelle de la Marzellaz, alors en ruine.

Leur choix se porta sur cette chapelle lorsqu'ils apprirent que son histoire était intimement liée à un voeu fait par les habitants de Beaufort au XVIème siècle pour conjurer la peste qui faisait des ravages chez nous à cette époque, d'où son nom de Notre-Dame de Pitié.

En effet, Pierre Crémieux, au travers de son action au sein de l'Ordre de Malte qui le fit plus tard commandeur, oeuvrait contre la lèpre et autres maladies largement encore répandues.

A la mort de son mari, Monique Crémieux

décida de reprendre leur vœu.

commun. La Mairie avait alors achevé la réfection de la toiture de la chapelle. Ainsi, en 2008 et 2009, les travaux de rénovation se sont-ils succédé pour un montant de plus de 58 000 € entièrement financés par notre mécène qui ne put hélas admirer la chapelle achevée, puisque Madame Crémieux décéda en juin 2010.

La chapelle Notre-Dame de Pitié a été inaugurée le 30 août 2010 en présence d'Yves et François Crémieux, fils de Monique et Pierre Crémieux et d'Hubert Germain, neveu de Monique Crémieux.

Une messe co-célébrée à 18h00 par le Père Peignier et le père Joanny Kouama originaire du Burkina Faso, rassembla près de 80 personnes sur place.

Après les discours et l'inauguration officiellement marquée par la pose d'une plaque commémorative sur la façade de la chapelle, tous se sont retrouvés autour d'une petite réception au centre technique municipal.

Un livre d'or, en dépôt en Mairie de Beaufort jusqu'à la fin novembre, reprend par des photos le développement du chantier. Tous ceux qui ont aimé cette chapelle, ce quartier ou qui souhaitent laisser un message d'amitié ou un souvenir à la famille Crémieux, peuvent s'y exprimer.

Il sera ensuite remis pour Noël à Yves et François Crémieux.

CULTURE

Les Rencontres Musicales de l'été 2010 :

La 13è édition du Festival des Rencontres Musicales – Savoie a permis d'accueillir en l'église de Beaufort le 20 juillet dernier 250 personnes.

A l'honneur cette année des polyphonies sardes, clin d'œil à l'Histoire, avec Cuncordu e Tenore de Orosei, groupe de 5 chanteurs interprétant des chants sacrés et des chants profanes issus du monde agropastoral des montagnes sardes. Leurs voix sont magnifiques, plus proches des chants mongols que des polyphonies corses.

Ce fut un spectacle de grande qualité artistique qui est devenu l'un des grands rendez-vous de l'été à ne pas manquer à Beaufort, et ce depuis plus de cinq ans.

Du côté des bibliothèques...

Durant l'année scolaire, chaque classe de primaire et de maternelle se rend une fois par mois à l'une des 2 bibliothèques pour une animation et prêt/retour de livres. Le collège quant à lui participe en lien avec les bibliothèques au jury du prix "AlTerre ado" avec lecture de la sélection de novembre à fin mars, et le prix lié à la manifestation "Eclat de Lire" d'Aix les Bains en mai 2011.

Par ailleurs, les bibliothèques participeront à l'animation cantonale "Théâtre en fête" entre le 22 et le 30 novembre 2010.

La mise en réseau des bibliothèques du canton est opérationnelle depuis janvier 2010. Elle apporte une réelle dynamique dans les bibliothèques.

La circulation des documents entre bibliothèques est aisée, les lecteurs utilisent bien ce service et commencent à prendre l'habitude d'aller consulter leur compte avant de venir sur site, et de réserver par Internet

Animations, expositions prévues en 2011 dans nos bibliothèques , établies en concertation entre bibliothécaires et en lien avec les enseignants.

Un kamishibaï sera régulièrement proposé. Il s'agit d'un petit théâtre japonais dont on se sert pour raconter une histoire spécialement faite pour ce support et qui est transporté dans les 2 bibliothèques : Le cheval enchanté, le puceron déchaîné, le cadeau de Caro, Le Machin, ...

A la médiathèque :

- Du 11 septembre au 02 novembre : Livres animés
- Du 06 novembre au 15 décembre : Viens chez moi, j'habite dehors
- Du 18 au 30 décembre : Les doigts qui rêvent.

A la bibliothèque d'Arêches :

- Du 06 novembre au 15 décembre: Les doigts qui rêvent
- Du 17 décembre 2010 au 05 janvier 2011 : Viens chez moi, j'habite dehors

Par ailleurs, cet été, six accueils du Centre

de Loisirs ont eu lieu à la Médiathèque pour des groupes d'enfants âgés de 3 à 8 ans, avec chaque fois différents thèmes en lien avec les thématiques choisies par le Centre de Loisirs pour l'été 2010.

Médiathèque et Centre de Loisirs souhaitent pérenniser ce partenariat et prévoient des accueils dès la deuxième semaine des vacances de Noël 2010.

Grande satisfaction côté chiffres puisque les prêts de livres continuent de progresser avec près de 800 emprunts chaque mois, au lieu des 330 avant l'ouverture de la médiathèque en juin 2009.

En nombre d'adhérents, 348 adultes et 226 enfants (scolaires et vacanciers compris) sont inscrits à Beaufort et 178 adultes + 95 enfants à Arêches, soit près de 28 % de la population de nos deux villages.

Beaufort a marqué les 150 ans du rattachement de la Savoie à la France

Les livres d'histoire rapportent que "Dans la grande consultation du suffrage universel savoyard qui fut faite les 15 et 22 avril 1860, en vue de l'Annexion de la Savoie à la France, les électeurs de Beaufort, par 602 oui sur 607 votants, 1 bulletin nul, acceptaient leur réunion à la Mère Patrie. Vers celle-ci allaient toutes leurs aspirations, tout leur cœur."

Pour le département les résultats furent les suivants : 130 839 votants sur 135449 inscrits : 130 333 Oui - 221 Non - 71 bulletins nuls.

C'était assurément un rattachement volontaire et inconditionnel, beaucoup plus qu'une annexion.

Lors du rattachement, Nicolas III avait commandé un ouvrage pour présenter ces nouveaux territoires à la France. Le livre "Nice et la Savoie" fut édité en 1864 ; il comportait 90 gravures, consultables aujourd'hui aux archives départementales et couvrant les départements de Savoie, Haute-Savoie et Alpes Maritimes.

Ce livre historique a inspiré un nouveau livre paru en mai 2010 intitulé "Nice et Savoie, un regard contemporain" co-édité par Actes Sud, l'Assemblée des pays de Savoie et la Fondation FACIM.

Un autre livre, "Orage sur la Pierra Menta" roman policier paru aux Editions Thot fut dédicacé par son auteur Yann Tessier Du Cros le 12 juin au matin à la médiathèque, après un entretien avec un historien piémontais.

Ces 2 ouvrages peuvent être consultés dans nos bibliothèques cantonales ou achetés localement.

Le 23 février dernier avait été projeté salle de la Chaudanne à Arêches un documentaire intitulé "Nice et Savoie, un regard contemporain" suivi d'une conférence sur le thème du rattachement.

Le 12 juin 2010 à 12 h 00, dans les 2 églises et dans 15 chapelles d'Arêches-Beaufort, comme à Chambéry et dans nombre de localités savoyardes, les cloches ont retenti, de la même façon que les carillons sonnaient partout en France en 1860 pour accueillir les Savoyards devenus nouveaux Français.

Diverses manifestations se sont succédé dans le Beaufortain pour honorer cet évènement historique, avec chaque fois beaucoup de succès. Sur notre commune, il faut citer (liste non exhaustive) :

- **Des conférences :** le 5 juin par Hélène Viallet sur Pierre Blanc, député sarde et français. Les 20 juillet et 21 août par la FACIM sur "la Savoie depuis 1860". Le 13 août par Mgr Perrier et Jean-Paul Bergeri sur l'évolution du clergé et des communautés chrétiennes de 1860 à 2010.
- **Des spectacles et animations de rues.**
- **Des expositions :** sur la Brigade de Savoie par Max Bochet du 17 au 31 juillet. Sur l'évolution des transports de 1860 à 2010 par le Club Auto Sport du Beaufortain

- **La fête folklorique** d'Arêches, le 8 août, célébrait sa 50e édition puisque créée en 1960 pour commémorer les 100 ans du rattachement de la Savoie à la France. Organisée par le Comité des Fêtes d'Arêches, elle a joyeusement et magnifiquement repris le thème des 150 ans et fait revivre oralement et visuellement les traditions et usages de l'époque.
- **Les commerçants et artisans** de l'UCAAB ont également tenu à s'associer aux festivités avec beaucoup d'imagination : création d'un logo aux couleurs de la Savoie, mise en valeur de la cuisine savoyarde dans les commerces de bouche, impression et vente de tee-shirts au profit des Virades de l'Espoir.

Quant aux balcons et jardins, ils ont arboré fièrement tout l'été le rouge et le blanc, couleurs de la Savoie... tout comme le "Flash d'informations municipales" paru en mai et qui dévoilait le programme des festivités.

Bravo et un grand merci à tous, associations, groupements, particuliers et professionnels... pour votre disponibilité et votre entrain à promouvoir nos villages !

En 2011, nous fêterons les 50 ans du barrage de Roselend

Bien que Roselend se situe sur la commune de Beaufort, le cinquantenaire de Roselend sera aussi l'occasion de valoriser de façon plus large l'hydroélectricité dans le Beaufortain.

Le caractère festif de la manifestation ne devra pas occulter la dimension commémorative de l'évènement.

Il n'y a pas eu de commémoration officielle de Roselend lors de sa mise en service, le Général de Gaulle ayant dû abréger son voyage en Savoie en 1960.

Les grandes dates ont été :

- 07 mai 1960 : première mise en eau et démarrage de la centrale de La Bâthie
- 16 décembre 1960 : premier kwh produit lors du premier couplage, en présence du Préfet
- 17 mars 1961 : couplage du 6e et dernier groupe de La Bâthie
- Août 1962 : achèvement du barrage de Roselend (dernier m^3 de béton)

Il n'y a donc pas de date précise pour commémorer l'anniversaire des 50 ans. C'est pourquoi, les évènements se succèderont dans le canton tout au long de l'année 2011, avec un évènement majeur au cours de l'été. La vidange de Roselend à la fin de l'hiver (février-mars) marquera le début des festivités. Diverses actions sont déjà envisagées par la FACIM, EDF et auprès des écoles.

Une réunion de présentation du projet a eu lieu le 08 novembre 2010. Y étaient invités tous les acteurs possibles de manifestation sur le canton : associations, Offices du Tourisme, Unions des commerçants, Coopérative laitière, Comité des Fêtes, etc...

Les particuliers qui ont des idées ou possèdent souvenirs et documents d'époque sont les bienvenus, afin que nous construisions ensemble un Cinquantenaire commémoratif de qualité, fidèle à l'Histoire.

Les responsables de ce dossier sont :

- Pour le canton : Nicole Chevallier, Maire de Queige chrisnic66@orange.fr
- Pour la commune de Beaufort : la commission Patrimoine christelle.landaischauchaix.cm@orange.fr

Des nouvelles des contrats cantonaux pour la jeunesse

La gestion de ces contrats est confiée par la communauté de communes du Beaufortain à l'Association d'Animation du Beaufortain. Un comité de pilotage composé d'élus de chaque commune, d'une salariée (coordinatrice jeunesse) et de bénévoles travaillent à la mise en oeuvre des actions définies dans ces contrats en faveur des jeunes de 11 à 26 ans.

De nombreuses activités se sont déroulées durant l'année, à savoir :

- camp de 5 jours en Ardèche cet été,
- activités à la journée : "Urban Plagne", Aquaparc, Laser-game, bowling, concerts...
- anim' ados : permanences dans les villages afin de mettre en place avec les jeunes les activités qu'ils souhaitent,
- mission locale et pôle emploi : une fois par mois, formation et aide à la recherche d'emploi,
- actions avec le collège : visite de lycées, sensibilisation au développement durable, prévention alcool, drogue, internet...
- formation des assistantes d'éducation,
- suivi individuel de jeunes en difficultés.

Quels projets pour cet automne ?

- mise en place d'ateliers de danse et théâtre (enfants et adultes). 43 enfants vont participer aux ateliers.
- accompagnement à la fonction de baby-sitter et BAFA,
- accueil d'une délégation de Roumains dans le cadre d'un programme d'échange le 9 novembre au collège sur le thème de la décentralisation.

Cet automne 2010 est aussi une période d'évaluation pour le renouvellement de ces contrats jeunesse ; l'occasion pour nous de recueillir vos remarques et témoignages sur ce sujet... Vous pouvez le faire auprès de Valérie GESLIN à l'Association d'Animation du Beaufortain ou auprès de Yann CROISET, membre délégué pour la commune de Beaufort.

Que devient le chalet des jeunes "le Génépi" ?

La commune ayant décidé de conserver ce bâtiment, les groupes de musique qui l'utilisent ont été sollicités pour se réorganiser en créant une association. Toutefois, une réflexion est à mener quant à l'avenir et à une meilleure utilisation de ce lieu qui pourrait certainement servir également pour d'autres associations.

Partenariat avec les sportifs de Beaufort

Depuis plusieurs années, un contrat s'est établi entre la commune et les différentes sections de ski : alpin, nordique et ski-alpinisme.

Les sportifs sont récompensés sur leur meilleur résultat de la saison, c'est-à-dire premier, deuxième ou troisième au niveau mondial, européen ou national. Nos meilleurs représentants de cet hiver sont Aurélie REVILLET et Marie BOCHET aux JO de Vancouver (ski alpin) ainsi que Florent PERRIER au championnat du monde en Italie (ski-alpinisme).

Nous avons pu noter également de très bons résultats chez les jeunes qui assurent ainsi l'avenir.

Au cours de la saison 2009/2010, 12 athlètes (skieurs de randonnée, skieurs alpins et nordiques) ont été primés pour leurs résultats dans différentes disciplines. Le montant du sponsoring s'élève à 13 000 €.

Petite réception conviviale sous la halle de la Place Frison Roche où étaient conviés les sportifs en fin de saison... Dommage, ils étaient peu nombreux à avoir répondu à l'invitation de la municipalité !

La France en courant

En juillet dernier, la commune a accueilli à Beaufort l'arrivée d'une étape de "la France en courant", compétition de course à pied sur route par équipe de 8 coureurs qui parcourent en relais environ 180 km par jour pour boucler au final 2000 km.

En août, pour la deuxième année consécutive, la commune s'est impliquée avec une vingtaine de bénévoles, pour la TDS (Trace des Ducs de Savoie), un parcours de l'ultra-trail du Mont-Blanc qui traverse notre commune, du "Passeur de Pralognan" à la "Sauce" en passant par le Cormet de Roselend. 1200 coureurs étaient attendus chez nous... mais le mauvais temps a contraint l'organisation à annuler la TDS et arrêter l'UTMB à 21 h 00.

La CCC (épreuve de l'UTMB : Chamonix-Courmayeur-Chamonix) a bien eu lieu, dans des conditions difficiles cependant et avec des représentants beaufortains.

VTT : nouveaux aménagements et service de transport, en partenariat avec les stations du Beaufortain

La commune a réalisé divers travaux au printemps, afin d'être en mesure de proposer une offre attractive en matière de V.T.T.

C'est ainsi que, suite à un diagnostic effectué par Bike Solution sur les pistes de descente d'Arêches, des travaux d'amélioration du parcours et de signalétique ont été réalisés. Par ailleurs, un site ludique de VTT a été créé au cœur de la zone de loisirs de Marcôt.

Bike & Beaufortain

Le week-end du 28 et 29 août dernier, Beaufortain Tourisme organisait (en partenariat avec Arêches-Beaufort et Les Saisies) la première édition du Bike & Beaufortain, un événement VTT placé sous le signe de la convivialité et de la découverte des sentiers magnifiques et préservés du massif.

Cette manifestation permettait de clôturer en beauté la saison été 2010 marquée par de nombreuses nouveautés en matière de développement de l'offre VTT en Beaufortain.

En effet, cet été, Beaufortain Tourisme et les 2 stations du territoire ont proposé de nouveaux aménagements et services dédiés à cette activité qui a le vent en poupe : mise en place de navettes avec remorques depuis Albertville (Ligne Nature - Destination Beaufortain), création de pistes de descente et parcours enduro reliant les stations à la vallée, améliorations liées aux remontées mécaniques, efforts de communication...

Durant ce week-end "Bike & Beaufortain" du 28 et 29 août dernier, 3 épreuves étaient organisées : une compétition Enduro le samedi (4 spéciales chronométrées et des liaisons en navettes et à VTT), un Enduro Libre (parcours non chronométré) le dimanche sur le parcours Dév'Albertville, et une randonnée cross-country le dimanche sur Les Saisies.

85 vététistes étaient inscrits à l'épreuve Enduro du samedi. Les concurrents se sont régalés en parcourant les singles (sentiers) naturels des 4 spéciales proposées (2 spéciales au départ du plateau du Cuvy, et 2 sur le secteur Les Saisies/Beaufort). Un grand bravo aux bénévoles de l'association "Les Grosses Pédales" pour leur mobilisation sur cette épreuve Enduro et pour l'animation de la soirée festive organisée le samedi soir à Beaufort.

Le dimanche se déroulait la Dév'Albertville, un Enduro Libre sans chrono de 20 km et 2000m de dénivelé négatif reliant le sommet des Saisies (Bisanne) à Albertville. Sous le soleil et dans la convivialité, la cinquantaine de participants entourés de quelques tops pilotes se sont fait plaisir !

Ce même dimanche, c'était aussi la Diamant VTT aux Saisies, une randonnée avec des parcours allant de 2 à 40 km. Environ 150 participants ont parcouru l'Espace Diamant avec en toile de fond le Mont-Blanc ! A noter que pour s'économiser, les vététistes pouvaient utiliser deux remontées mécaniques.

De l'avis de tous, cette première édition du Bike & Beaufortain fût une vraie réussite.

Cet événement a permis de faire découvrir à près de 300 vététistes le potentiel du territoire en matière de VTT. Une chose est sûre...ceux-là reviendront l'année prochaine !

Pour suivre l'actualité du VTT en Beaufortain : www.beaufortain-bike.com

Les résultats complets de l'Enduro du samedi sur : http://www.beaufortainbike.com/wp-content/uploads/2010/04/BIKE-ANDBEAUFORTAIN_CLASSEMENTGENERAL.pdf

ÉTAT-CIVIL 2010

Naissances

BON-MARDION Noémie	*11 janvier*	BON-MARDION Franck et BON-MARDION Elodie	Les Villes Dessus
MOLLIET-RIBET Eden, Marie	*20 janvier*	MOLLIET-RIBET Yvon et ALEX Nathalie	Plaine de la Pierre
BESSON Coline, Isabelle	*02 février*	BESSON Laetitia	Le Mont
PUVILAND Célia	*12 mars*	PUVILAND Florian et BERTULETTI Emilie	Lotissement Les Avinières
PERRIER Maxime, Lucien	*29 mars*	PERRIER Alain et RANCHOUP Marie	La Forge – Rte des Carroz Arêches
BLANC Bastien	*05 avril*	BLANC Yannick et GARDET Angélique	Coutafaillat
CORNU Léona, Monique Martine	*15 avril*	CORNU Pierre et MICHIARDI Monique	Les Avinières
BLANC-GONNET Annabelle	*4 mai*	BLANC-GONNET Patrick et LINARD Ingrid	Rue du Bachal - Arêches
MONOD Clément	*03 juin*	MONOD Emmanuel et Muriel	Route d'Arêches

Mariages

Le 14 mai à Beaufort	CALLAC Yann et BERTRY Géraldine
Le 12 juin à Beaufort	BONARDI Nicolas et SCHMIDT Rita
Le 19 juin à Beaufort	PARDIN Yann et MERCIER Jessica
Le 26 juin à Beaufort	MARTINETTO Lionel et NEYROD Linda
Le 26 juin à Grésy-sur-Aix	MOLLIET Julien et CLERC Géraldine
Le 26 juin à Arêches	FONTVIEILLE Dominique et DAURAT Françoise

Décès

Le 24 janvier à Beaufort	NANTERMOZ Jeanne, Gilberte
Le 21 février à Beaufort	MARTIN Elisa veuve GACHET-MAUROZ
Le 03 mars à Beaufort	UGINET Paul (Maison de Retraite)
Le 9 mars à Beaufort	VIBERT-GUIGUE Marguerite veuve PERSONNETTAZ
Le 04 mars à Albertville	VIBERT-GUIGUE Alice, Lina veuve BUGAND
Le 08 avril à Beaufort	ZAGO Santa (Maison de Retraite)
Le 13 avril à Albertville	MARTINATO Honorine veuve AVOCAT
Le 7 mai à Beaufort	VIALLET Marcel
Le 12 juin à Beaufort	AVRILLER Ulysse (Maison de Retraite)
Le 21 juin à Challes-les-Eaux	BON-MARDION François
Le 13 juillet à Beaufort	KARBOWIAK Stanislawa veuve OSWIAK (Maison de Retraite)
Le 07 août à Beaufort	SCHIOCCHETTO Louise (Maison de Retraite)
Le 1er septembre à Challes-les-Eaux	EBRARD Jacqueline épouse BOCHET
Le 2 septembre à Moûtiers	LEGER Simone veuve DAL-MOLIN (Maison de Retraite)
Le 11 janvier à Albertville	CHAUCHAIX Maurice
Le 14 février à Arêches	BONOMI Claude
Le 15 mai à Albertville	VIBERT Joseph
Le 13 juin à Couebevoie (92)	LACOSTE Geneviève née FAUCON
Le 03 octobre à Paris	M. Jean-Pierre LACOUR à l'âge de 85 ans. Résident secondaire à Arêches. Combattant volontaire 1944-1945 (Maquis de l'Oisans et front des Alpes).

Nous rendons hommage à Madame Denise DESFOSSET, décédée le 03 mars à Chambéry à l'âge de 89 ans. Elle fut institutrice au groupe scolaire de Beaufort jusqu'à la fin de sa carrière et avait fait du Beaufortain, qui doit beaucoup à cette femme d'exception, "sa terre, son pays"...

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le dernier recensement de la population de notre commune a été effectué en 2006.

Une nouvelle collecte des données est prévue du 20 janvier au 19 février 2011.

EN BREF

La télévision Numérique Terrestre (TNT)

Le remplacement de la diffusion hertzienne analogique (chaînes 1, 2, 3, 5 et 6) par la Télévision Numérique Terrestre (TNT) se fait progressivement en France, région par région. Il a démarré en 2009 et se terminera fin 2011.

Dans le Beaufortain, deux relais sont d'ores et déjà équipés : celui de Bisanne depuis l'an dernier, ainsi que le relais des Prés à Beaufort, depuis cet été.

A ce jour, à Beaufort, pour réceptionner les 18 chaînes gratuites de la TNT, il faut :

- que votre antenne râteau soit orientée en direction de l'un de ces deux relais,
- que votre téléviseur soit équipé pour recevoir la TNT, c'est le cas pour tous les postes commercialisés depuis mars 2008. Si votre poste est plus ancien, il faut lui adjoindre un adaptateur TNT (entre 25 et 50 €) et connecter celui-ci à la prise péritel de votre poste.

Pour l'équipement des autres relais, voici le calendrier connu à ce jour :

- La Piche : juin 2011
- Hauteluce/La Croix : fin juin 2011
- Queige : fin juin 2011

Pour les personnes résidant dans des zones non encore couvertes, ou qui ne pourront malheureusement pas l'être, il sera tout de même possible de recevoir les chaînes de la TNT, par satellite et toujours gratuitement, grâce aux 2 bouquets gratuits existants :

- FRANSAT (satellite Atlantic Bird 3)
- TNT SAT (satellite Astra).

Il faut savoir également, que des aides financières sont prévues pour aider les foyers modestes à s'équiper (pour l'achat d'un adaptateur, l'achat d'une antenne râteau ou l'équipement d'une antenne parabolique).

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site

www.tousaunumerique.fr
ou appelez le : 0 970 818 818
N'attendez pas la dernière minute pour vous informer
(NB : arrêt de l'analogique prévu fin 2011).

Site internet

Nous vous rappelons que le site internet de la commune de Beaufort est en ligne depuis décembre 2009 à l'adresse suivante :

www.mairie-beaufort73.com

Quand elles le souhaitent, les associations sont invitées à nous transmettre leurs infos à mettre en ligne...

Tout comme nous attendons des commerçants et artisans qu'ils nous informent des modifications à effectuer dans l'annuaire qui leur est dédié sur ce site.

Vous pouvez le faire directement à partir du site internet, en utilisant l'adresse mail de la page d'accueil.

Promotion de la commune de Beaufort :

Dans le cadre d'une convention de partenariat à titre gratuit, la commune contribue à la promotion de ses villages en permettant à la Poste de commercialiser des enveloppes "Prêt à poster" personnalisées à l'effigie de la commune (graphismes fournis par la commune).

Ces enveloppes seront bientôt en vente dans les différents bureaux de poste...

Recensement agricole

Cette collecte d'informations visant à préciser l'évolution des exploitations agricoles est en cours sur notre commune. Madame Nicole PASCALIS a été recrutée par le Ministère de l'agriculture comme agent enquêteur. Elle visitera l'ensemble des exploitations d'ici février 2011.

La commission Information/Communication de la commune remercie tous ceux qui ont participé à la réalisation de ce numéro : Marie-Claude BLANC, Nicolas BOCHET, Thierry BOCHET, Christelle LANDAIS CHAUCHAIX, Pascal COMBAZ-DEVILLE, Annick CRESSENS, Yann CROISET, Nicolas DESCHAMPS, Thierry DOIX, Laurent FILLION, Monique GERARD, Valérie GESLIN, Bertrand MALOD, Rodolphe MOLLIET, Louis MURAT, Isabelle PINTO, Mathias SALLANSONNET, Guy SEVESSAND, Annie TOMASINI.
Ainsi que les secrétaires des mairies et les bibliothécaires des villages...

Crédit photos : Cabinet ABEST, Beaufortain Tourisme, Bernard BON MARDION , Stéphane CERVOS, Pascale CHOLLET, Jean-Louis FOURTANIER, Gilles LANSARD, Mairie de Beaufort, Pascal MEUNIER, Gilles PLACE.

Directrice de la publication : Annick CRESSENS

Nombre de tirages : 2000 exemplaires. Imprimés sur papier recyclé, encres végétales.

Date de parution : novembre 2010

Maquette et impression : Imprimerie BORLET (Albertville)

© Gilles PLACE

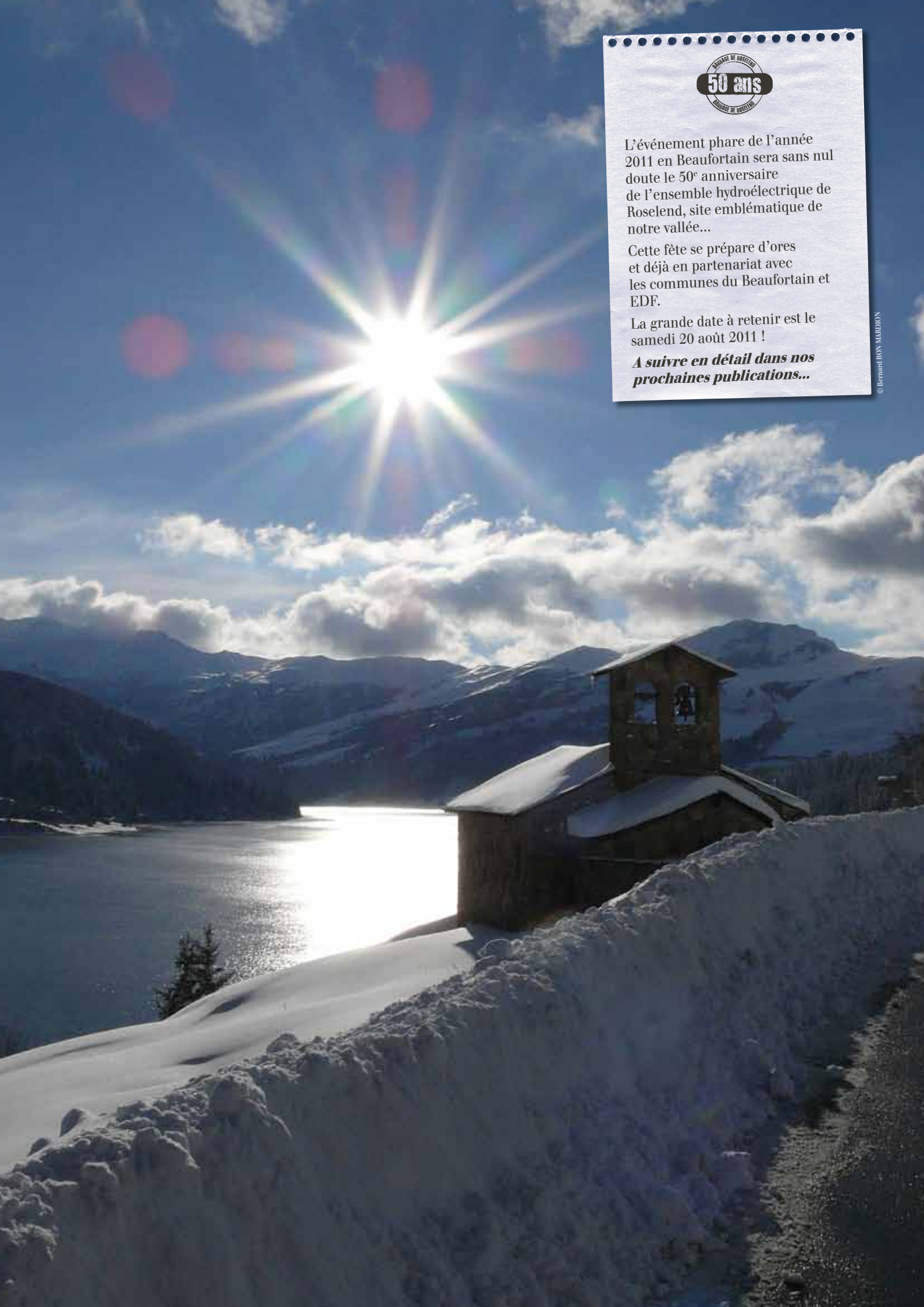

BARRAGE DE ROSELEND
50 ans
BARRAGE DE ROSELEND

L'événement phare de l'année 2011 en Beaufortain sera sans nul doute le 50e anniversaire de l'ensemble hydroélectrique de Roselend, site emblématique de notre vallée...

Cette fête se prépare d'ores et déjà en partenariat avec les communes du Beaufortain et EDF.

La grande date à retenir est le samedi 20 août 2011 !

A suivre en détail dans nos prochaines publications...

© Bernard BON MARDION